

CANTON DE VAUD  
**COMMUNE DE SAINT-GEORGE**  
**PLAN DES ZONES**

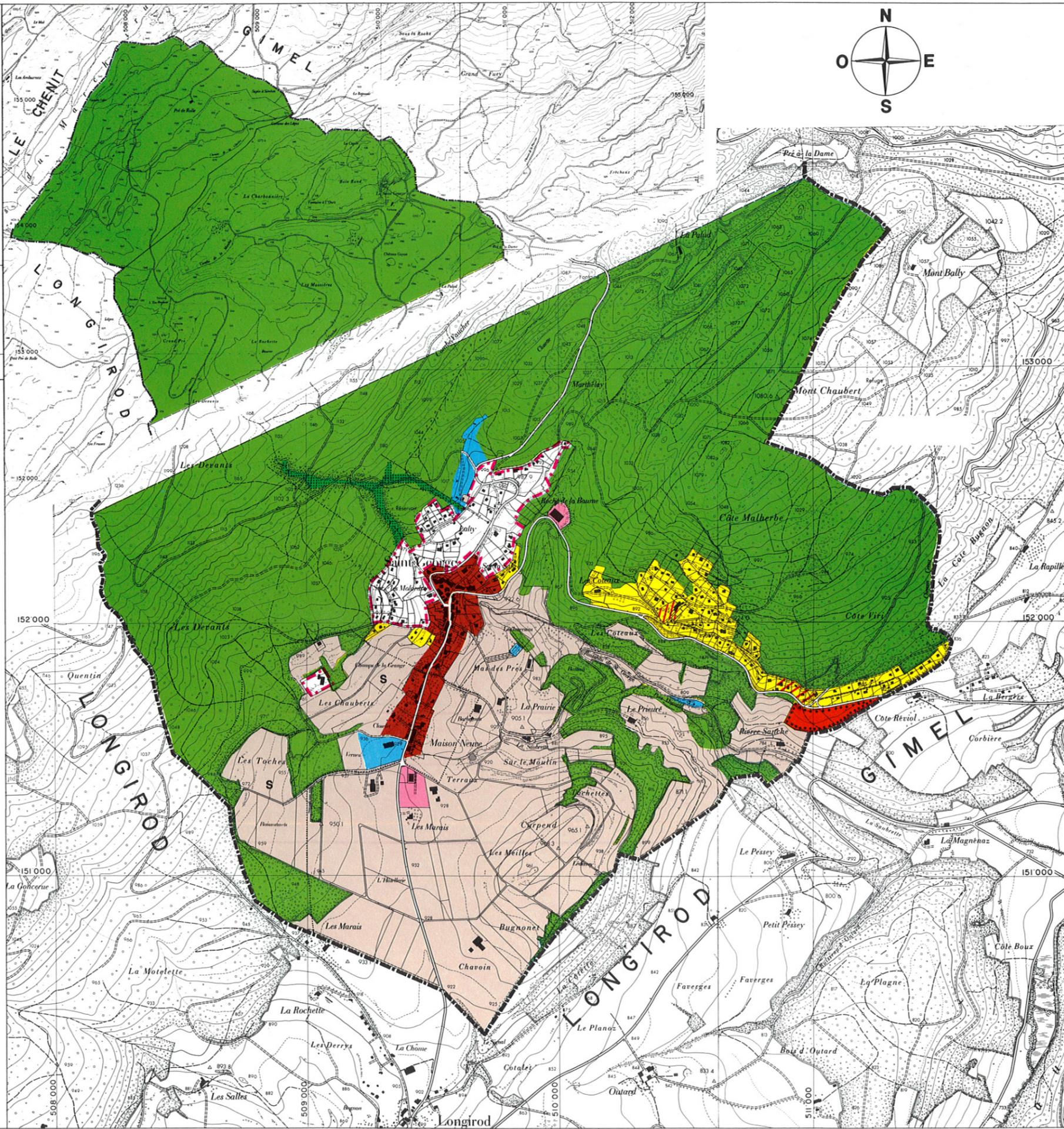
Approuvé par la municipalité le 25 août 1982 Le Syndic:	Soumis à l'enquête publique du 7 sept. 1982 au 7 oct. 1982 Le Syndic: Le Secrétaire:
---	--

Adopté par le conseil général le 21 avril 1983 Le Président: Le Secrétaire:	Approuvé par le conseil d'état du canton de Vaud, le 9 mars 1984 L'atteste: Le Chancelier:
---	--

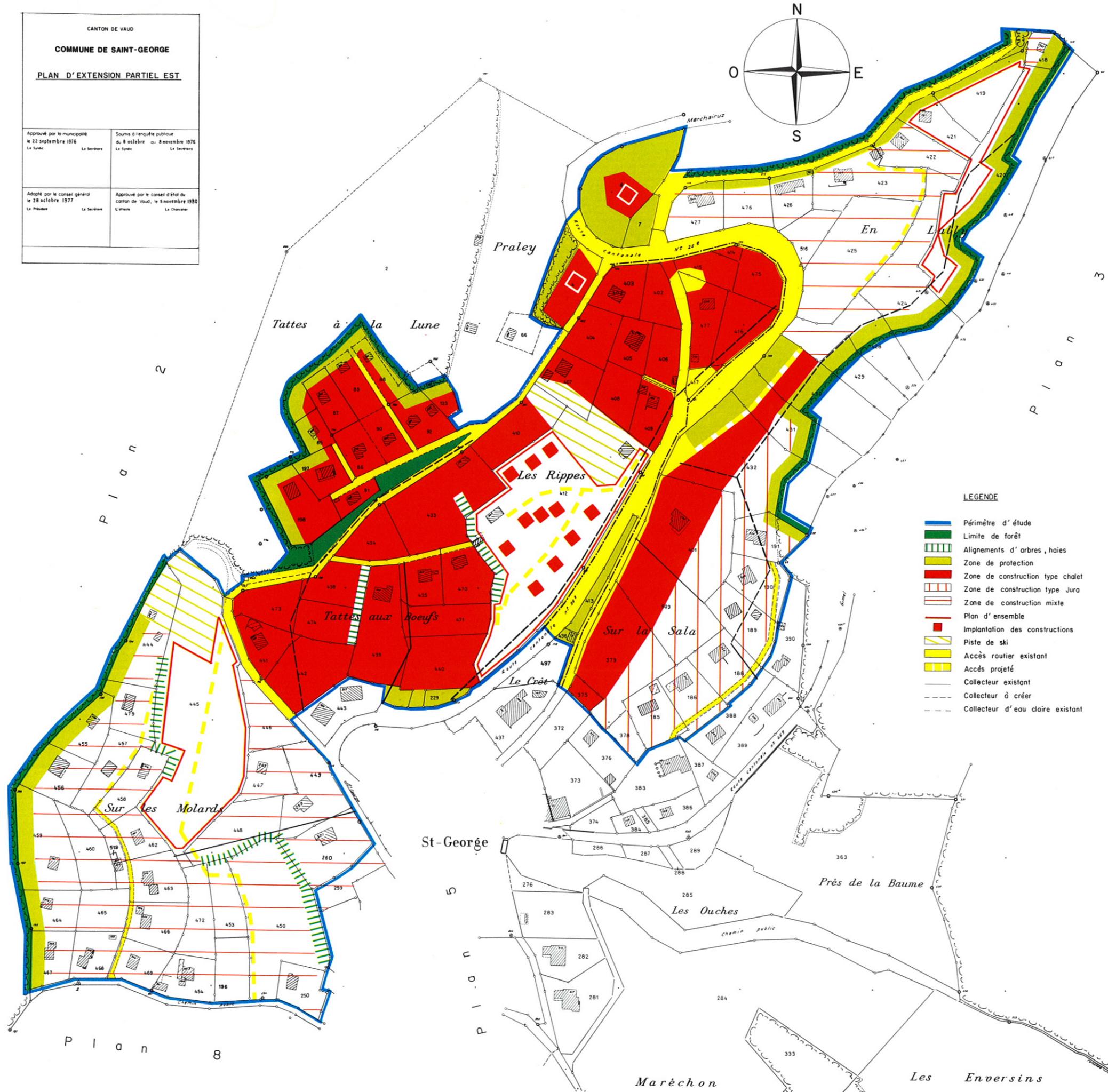
Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 20 oct. 1967 et le plan d'extension partiel ou lieu dit "Roche de la Baume" du 18 juin 1976.

**LEGENDE**

-  Zone du village
-  Périmètre légalisé par plan de quartier ou plan d'extension partiel
-  Zone d'habitation à faible densité
-  Zone d'activité et d'habitation
-  Zone artisanale
-  Zone de constructions d'utilité publique
-  Périmètre à légaliser par plan spécial
-  Zone agricole
-  Aire forestière et pâturages
-  Pistes de ski à titre indicatif
-  Secteur "S" de protection des eaux à titre indicatif.



CANTON DE VAUD			
COMMUNE DE SAINT-GEORGE			
PLAN D'EXTENSION PARTIEL EST			
Approuvé par le municipalité le 22 septembre 1976 Le Syndic	Le Syndic	Soumis à l'enquête publique du 8 octobre au 8 novembre 1976 Le Syndic	Le Syndic
Adopté par le conseil général le 18 octobre 1977 Le Président	Le Syndic	Approuvé par le conseil d'état du canton de Vaud, le 5 novembre 1980 L'avis	Le Conseiller



- LEGENDE**
- Périmètre d'étude
  - Limite de forêt
  - ▨ Alignements d'arbres, haies
  - ▨ Zone de protection
  - ▨ Zone de construction type chalet
  - ▨ Zone de construction type Jura
  - ▨ Zone de construction mixte
  - ▨ Plan d'ensemble
  - Implantation des constructions
  - ▨ Piste de ski
  - ▨ Accès routier existant
  - ▨ Accès projeté
  - Collecteur existant
  - - - Collecteur à créer
  - - - Collecteur d'eau claire existant